



CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE

Cher adhérent

Vous êtes convoqué à l'Assemblée Générale Ordinaire du **C'Chartres Bridge** qui se tiendra au Club à Chartres **le jeudi 3 octobre 2024 à partir de 18h.**

Ordre du jour

- ↪ Emargement des présents et vérification des pouvoirs,
- ↪ Rapport moral du Président,
- ↪ Palmarès de la saison 2023/2024,
- ↪ Rapport de la Commission des Litiges,
- ↪ Présentation des comptes de l'exercice 2023/2024,
- ↪ Rapport des vérificateurs aux comptes,
- ↪ Budget prévisionnel de l'exercice 2024/2025,
- ↪ Election du Conseil d'Administration pour 3 ans,
- ↪ Election de la Commission des Litiges pour 3 ans,
- ↪ Questions diverses.

Comme indiqué à l'ordre du jour **un nouveau Conseil d'Administration** sera élu pour 3 ans ainsi qu'une **nouvelle Commission des Litiges**. Le Conseil D'Administration se compose de 9 à 11 membres et la Commission des Litiges de 3 à 5 membres. Sont seuls électeurs les adhérents ayant payé leur cotisation 2023/2024. Chaque électeur peut disposer de 2 pouvoirs.

Vous trouverez ci-joints :

- Un formulaire de candidature au Conseil d'Administration,
- Un formulaire de candidature à la Commission des Litiges.

Les candidatures doivent être remises au plus tard le Vendredi 27 Septembre 2024 au Club, école Jacques Prévert, 2 avenue Florent d'Illiers, 28000 Chartres.

Vous trouverez également ci-joint :

- un formulaire de présence / pouvoir qui vous permettra de nous confirmer votre présence à l'AG ou à donner un pouvoir en cas d'absence

Merci de nous renvoyer les bulletins de présence ou à défaut de remettre un pouvoir à l'un des membres qui sera présent à L'A.G. ou de déposer un pouvoir au Club à l'attention du Bureau, **si possible le 30 Septembre au plus tard**, pour nous permettre de préparer l'Assemblée Générale.

Un Cocktail Dinatoire vous sera proposé à l'issue de l'A.G.

Venez nombreux

Le Président
Alain Crézé

La Secrétaire Générale
Badé Perriot